

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONCEAUX

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le

ID : 060-216004028-20261006-D2026_59-DE

S²LO

D2026_59

L'an deux mil vingt six
Le lundi 05 octobre 2026 à 19h00

**Date de
convocation**

28/09/2026

Date d'affichage

06/10/2026

**Nombres de
Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

**RÉSULTAT DU
VOTE**

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Conseil Municipal,

Légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la

Présidence de : Mme DIAS Teresa

Etaient présents :

Mr LEFEBVRE, Mme GUENNETEAU, Mr MACHU, Mme CASTAN, Mr
LEPAYSAN, Mr PINCHEDEZ, Mme NIKIEL, Mr PAPQUET, Mr
BRENGUES, Mme BAGLIN, Mr BARDIN.

Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés et représentés : Mme LOPATA représentée par Mr BARDIN
et Mme CARON Mélinda représentée par Mme DIAS Teresa

Absente : Mme ANDERON Loïcia

Mme GUENNETEAU Edith a été élue **Secrétaire**

**Demande de subventions pour la régénération de deux courts de
tennis extérieurs dans notre commune**

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder à la
régénération des 2 courts de tennis sur notre commune.

Face à l'usure de ces infrastructures, des travaux de régénération
s'imposent d'urgence afin de sécuriser leur accès et leur utilisation pour les
pratiquants.

À cet effet, un devis a été présenté pour la réhabilitation des deux courts de
tennis. Le montant de cette opération s'élèverait à **10 417,52 € HT**, soit **12
501,02 € TTC**.

Madame le Maire précise que :

- Cette démarche n'engage pas la réalisation du projet
- Elle permet uniquement d'inscrire l'opération dans les lignes de nos financeurs
pour 2026

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser
Madame Le Maire :

- A déposer l'ensemble des demandes de subventions pour l'année 2026 relatives
au projet de régénération des deux courts de tennis extérieurs de notre commune.
- A signer tout document afférent à ces demandes de dépôts de demande de
subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
A Monceaux le 05 octobre 2026

Le Maire

DIAS Teresa

